

COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

Lundi 03 juillet 2017 à 18 h 15

.....
L'an deux mille dix sept et le trois du mois de juillet, à dix huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain METGE, Maire de la commune.

PRESENTS : Guy Artigues, Denis Cambus, Fabien Carrère, Huguette Déjean, Jocelyne Dupuy, Gilbert De Sacramento, Alain Metge, Yves Micas, Didier Piquemal et Chantal Thibout

EXCUSÉS : Jean-Paul Foncel, Annie Rouquette et Danièle Vigneaux

ABSENT ayant donné pouvoir : Romain Nunez a donné pouvoir à Yves Micas

ABSENT : Paul Rogalle

Secrétaire de séance : Denis Cambus

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique

➤ Approbation

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du mardi 13 juin 2017 à 18 h 15

➤ Délibérations

N° 2017-47 : Présentation du projet du village de vacances et lancement de l'appel d'offres. Coût du projet 3 787 000 € (1^{ère} version) ou 3 535 000 € (2^{ème} version), subventionné à hauteur de 1 776 000 €

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

le Conseil Municipal lance la procédure d'appel d'offres pour la réhabilitation et l'extension du village de vacances « Les Lambrilles »

N° 2017-48 : Proposition de prêts pour le projet du village de vacances : Caisse des dépôts et consignations pour 1 350 000 € (taux livret A + 1%) et prêt complémentaire de 450 000 € Caisse d'épargne (taux 1,97 %) et Crédit agricole (taux 2,40 %).

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

Le Conseil Municipal valide la proposition de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 350 000 € et retient la caisse d'Epargne pour le prêt complémentaire de 450 000 € au taux de 1,97 %

N° 2017-49 : Mission complémentaire O.P.C. (Organisation Pilotage Coordination), proposition d'honoraires : 19 848,50 € HT soit 0,70 % du coût des travaux

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

Le Conseil Municipal valide la proposition d'honoraires pour la mission O.P.C.

N° 2017-50 : Travaux éclairage public (SDE09) devis 39 130 €, subventionné à hauteur de 50 % (plafonné à 15 000 €)

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

Le Conseil Municipal demande l'inscription sur un prochain programme et demande que ce projet soit financé par un emprunt réalisé par le Syndicat

N° 2017-51 : Tarif vente mobilier village de vacances

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

Le Conseil décide la vente du mobilier au prix de :

- Banquette BZ = 30 €
- Banquette BZ + table basse = 35 €
- Table basse = 10 €
- 1 table + 4 chaises + tabouret = 50 €
- 1 lit (1 pers.) + chevet + 2 lots de draps = 25 €
- Lot de draps (DH+DP+HT) = 5 €
- Dessus de lit = 10 € (grand) – 5 € (petit)
- Salon de jardin bois = 50 à 70 €
- Salon de jardin plastique = 0 à 5 €
- Frigo « table top » = 15 à 30 €

N° 2017-52 : Depuis 2006, possibilité aux collectivités de nommer un garde particulier communal pour la surveillance des biens privés et publics des communes. Une proposition a été faite par le GIPFA de Lavelanet pour un coût de 26 € (1 à 100 h) ou 24 € (101 à 199 h), adhésion annuelle de 160 €

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

Le Conseil décide d'expérimenter ce service pour une année à raison de 2 h/semaine. La signature de la convention sera effective en fonction des modalités d'interventions :

- intervention ponctuelle – quel coût ?
- recettes des contraventions – dans quelles caisses (Etat, Commune,...) ?
- planning à déterminer avec la commune

N° 2017-53 : Location T3 ancienne gare (n°1) au 15/08/2017

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

Le Conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour attribuer le logement

N° 2017-54 : Inscription « Le jour de la Nuit » du 14 octobre 2017

Par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 1 procuration

Le Conseil accepte de renouveler cette opération dans le bourg, la traverse du village et différents quartier (côtes, gare, st roch, foirail, lotissements la rivière,...)

➤ **DIVERS**

Défilé de la Fête Nationale : jeudi 13 juillet à 18 h 30 suivi d'un apéritif à la salle Armand Lafont.

La séance est levée à 20 h 05.

Le Maire
Alain METGE

